



BO N°4 du 22 janvier 2016

COMMUNE DE RIDDES Mise à l'enquête publique

En application des articles 9, 39 et suivants de la loi cantonale sur les routes du 3 septembre 1965, révisée le 18 novembre 2010, l'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique, durant trente jours, le projet relatif à la modification du tracé du Sentier des Sens, sur son territoire.

Requérant(s) : Amis du bisse de Saxon, par M. Frédéric Claivaz, Av. des Comtes de Savoie 120, 1913 Saillon
Situation : Parcelle(s) 7694, 7695, 10132
But du projet : Accès au sentier pour les personnes à mobilité réduite
Longueur du tracé modifié : 343m
Coordonnées centrales : 585'500 / 108'760
Auteur des plans : Nivalp SA, Rue des Grandchamps 18, CP 134, 1971 Grimisuat
Dossier déposé le 21 janvier 2016

Le dossier peut être consulté, durant trente jours dès la présente publication, auprès de l'Administration communale de Riddes pendant les heures d'ouverture officielle des bureaux.
Les observations éventuelles ou oppositions dûment motivées doivent être adressées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé à l'Administration communale dans les délais indiqués, à compter de la présente publication.

Riddes, le 22 janvier 2016

L'ADMINISTRATION COMMUNALE